



3 Le DSQ
au bout d'un clic

4 LE DSQ:
un projet qui avance

7 COLLOQUE DE L'AQESSS:
une présence remarquée
du DSQ

Mot de la rédaction Voici le second numéro du *Dossier de santé.com*, destiné aux décideurs, aux gestionnaires, aux professionnels de la santé ainsi qu'à tous ceux et celles qui désirent suivre l'avancement du Dossier de santé du Québec et en apprendre davantage sur sa mise en œuvre et son déploiement. Dans ce numéro, vous aurez un aperçu des progrès réalisés partout dans les régions, que ce soit par les travaux qui se poursuivent sur la qualification, par la contribution essentielle et enrichissante de plusieurs intervenants membres de comités provinciaux d'utilisateurs, ou encore par les préparatifs de notre projet expérimental qui se déroulera à Québec au printemps 2008. Surveillez la prochaine livraison de notre bulletin en janvier 2008! **Bonne lecture!**

DOSSIER CLINIQUE INFORMATISÉ ET DOSSIER DE SANTÉ ÉLECTRONIQUE: différents, complémentaires ou les deux?



Au Québec, lorsqu'il est question d'un dossier de santé électronique (DSE), c'est le sigle DSQ, pour Dossier de santé du Québec, qui est utilisé. Le DSQ sera implanté au cours des prochaines années dans l'ensemble des établissements de santé et des cabinets privés du Québec, incluant les cliniques médicales, les laboratoires et les pharmacies. Pourtant, plusieurs d'entre eux disposent déjà d'un dossier clinique informatisé (DCI). Qu'est-ce qui distingue un DCI du DSQ? Faisons le point sur cette question.

Qu'est-ce que le DCI?

De façon générale, le DCI — qu'on appelle aussi dossier médical électronique (DME) — est utilisé par les professionnels de la santé pour documenter, surveiller et gérer la prestation des soins de santé dans un point de services donné. Les données du DCI sont le reflet fidèle de l'ensemble des soins qui sont prodigués au patient et de tout événement le concernant. Ce dossier, dont le contenu est régi par des règlements, constitue un élément de protection juridique, tant pour le médecin que pour le patient. Le DCI est donc l'équivalent électronique du dossier médical que l'on retrouve traditionnellement sur un support papier dans chaque point de service. Il offre différentes fonctionnalités





de travail qui varient selon les besoins des utilisateurs.

En général, le DCI contient :

- Les raisons de la consultation ;
- L'histoire de la maladie actuelle ;
- Le diagnostic ;
- Les résultats d'investigation ;
- Les ordonnances de tests, de médicaments et de traitements ;
- Le traitement ;
- Les rappels des patients et l'utilisation d'aide-mémoire ;
- Les supports à la décision ;
- Les calendriers de rendez-vous ;
- La facturation et la comptabilité ;
- Des outils de gestion des soins (protocoles et plans de soins).



Qu'est-ce que le DSQ ?

Principalement alimenté par les systèmes informatiques des établissements de santé, des cliniques radiologiques, des laboratoires privés, des pharmacies communautaires et ultimement des cliniques médicales, le DSQ contient certains renseignements clés sur un patient qui sont accessibles à partir des points de services d'une communauté, d'une région et de tout le territoire du Québec. Il permet le partage des données cliniques pertinentes d'un même patient entre différents points de services à travers le Québec. Le DSQ contient les renseignements cliniques suivants :

- Données d'identification du patient ;
- Contacts professionnels ;
- Données d'urgence ;
- Allergies et intolérances ;
- Médicaments ;
- Données immunologiques ;
- Résultats des examens de laboratoire ;
- Résultats d'imagerie médicale.

Quels sont les avantages du DSQ ?

Le DSQ permettra d'abord aux professionnels de la santé de visualiser, pour chacun de leurs patients qui a donné son consentement, des données cliniques pertinentes, fiables, organisées et à jour sur les principales variables qui décrivent l'état de santé des personnes. Il facilitera le suivi des patients et le continuum de soins entre tous les professionnels de la santé, les établissements du réseau de la santé, les cliniques médicales ainsi que les pharmacies communautaires, quel que soit le point de services où se trouve le professionnel de la santé. Par la suite, il permettra la transmission des ordonnances électroniques de médicaments et de tests d'investigation et l'inscription de certaines données cliniques comme les allergies et les intolérances ainsi que les vaccins. Tout cela se fera en assurant un très haut niveau de confidentialité et de sécurité de l'information.

DSQ, DCI : une belle complémentarité

Le Dossier de santé du Québec (DSQ) ne remplacera pas le dossier médical tenu au sein des établissements de santé, des cliniques médicales et des pharmacies communautaires, qu'il soit informatisé (DCI ou DME) ou sur support papier. Selon les besoins d'information du milieu, le DSQ pourra compléter le dossier médical.

Le niveau d'informatisation fourni par le DSQ permettra aux professionnels habilités de consulter tous les résultats des examens de laboratoire et des examens de radiologie, toutes les immunisations, les données d'urgence et tout le dossier pharmacologique de leurs patients, en plus de leur permettre de transmettre les ordonnances de médicaments et d'examen d'imagerie et de laboratoire.

Le Québec a décidé de faire de l'implantation du DSQ une priorité. Il sera ainsi possible de faire cohabiter un dossier patient papier tout en ayant accès à l'ensemble des informations cliniques intégrées dans le DSQ. Dans une perspective à plus long terme, l'objectif est d'utiliser le DSQ comme une mesure incitative à l'adoption ultérieure d'un DCI par l'ensemble des cliniciens. Afin de se donner les meilleures chances de réussite, le Québec veut d'abord s'assurer que l'informatisation du réseau repose sur des bases solides.

Distinction DCI – DME

Le dossier clinique informatisé est généralement employé dans les établissements de santé, tandis que le dossier médical électronique est utilisé dans les cliniques médicales.



Le DSQ au bout d'un clic

Il existe maintenant un site Internet où la population peut tout savoir sur le Dossier de santé du Québec. Au menu, de l'information continue et de qualité.



Le site du Dossier de santé du Québec existe maintenant sur Internet. Mis en ligne au début du mois de novembre, ce site contient des informations à jour et variées sur le contenu du DSQ, ses bénéfices, les professionnels qui y auront accès et des exemples d'utilisations. Il comporte aussi des renseignements sur le consentement et sur le projet pilote en préparation dans la région de Québec.

Une section consacrée aux professionnels de la santé, médecins, infirmières et pharmaciens communautaires non reliés au réseau RTSS, sera lancée sous peu. On y trouvera notamment de l'information sur le fonctionnement et le contenu du DSQ, la gestion du changement et le déploiement régional.

Rappelons aussi qu'il existe sur l'intranet réseau une section Dossier de santé du Québec destinée aux employés du réseau de la santé et des services sociaux qui désirent en savoir plus.

L'équipe du DSQ tient à communiquer à ses différents publics des informations claires et de qualité pour favoriser une bonne compréhension du projet, de ses enjeux et des différentes priorités qui y sont associées.

Les équipes du DSQ en poste à Montréal ont une nouvelle adresse

Ministère de la santé et des services sociaux
Bureau du Dossier de santé du Québec
400, boul. Maisonneuve Ouest
Bureau 300
Montréal (Québec) H3A 1L4

Téléphone : 514 597-2058
Télécopieur : 514 597-2557



Adresse Internet du DSQ :
www.msss.gouv.qc.ca/dossier-sante

Adresse intranet réseau :
intranetreseau.rtss.qc.ca

C'est l'estimé du nombre de réactions indésirables aux médicaments qui pourront être évitées au Québec au cours des 20 années suivant le déploiement d'un dossier de santé électronique.

Source : Tiré de l'étude de Booz, Allen et Hamilton, réalisée pour Inforoute Santé du Canada et publiée en mars 2005 (estimé selon la part populationnelle du Québec, soit 24 % des 29 millions de réactions indésirables pour l'ensemble du Canada).

Le
Chiffre
7 millions



LE DOSSIER DE SANTÉ DU QUÉBEC: un projet qui avance

Depuis que le ministre Philippe Couillard a annoncé, en mai dernier, la mise sur pied du Dossier de santé du Québec (DSQ), les différentes équipes à Québec, à Montréal et dans les régions continuent de franchir les étapes qu'elles s'étaient fixées pour préparer l'implantation du DSQ. Voici un compte-rendu de l'avancement des travaux.



Du concret en imagerie médicale

L'hôpital de Chicoutimi fonctionne désormais dans un environnement sans film! L'imagerie médicale est maintenant disponible dans ce nouvel environnement grâce au PACS qui est déployé dans le cadre des travaux du Dossier de santé du Québec. Au cours des prochaines semaines, les autres sites de la région du Saguenay se raccorderont à cette infrastructure et fonctionneront à leur tour sans film.

Dès le 7 décembre 2007, l'Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal sera également en mesure d'opérer son service d'imagerie dans un environnement PACS, dont les mérites fonctionnels seront ressentis notamment en ce qui a trait à l'accès rapide et à l'ubiquité de l'information.

Le centre des données est maintenant fonctionnel au CHUS, dans la région de l'Estrie. Il s'agit du premier pas indispensable pour l'opération des services de radiologie en mode PACS. Les raccordements des modalités d'imagerie du CHUS seront terminés avant la fin de 2007 selon le rythme actuellement en cours. Les autres CSSS de la région travaillent parallèlement à mettre en place les éléments requis pour un raccordement au PACS partagé dans les mois qui suivront.



Du côté des projets: cap sur Québec!

L'équipe du DSQ et l'équipe régionale de la Capitale-Nationale travaillent pour être prêts à expérimenter le Dossier de santé en milieu clinique réel à partir d'avril 2008, après la prise du décret par le gouvernement. Le projet expérimental, qui serait réalisé dans un contexte restreint et plus facile à contrôler, vise à s'assurer que le Dossier de santé du Québec répond aux besoins des cliniciens en matière de partage d'informations cliniques et que son utilisation et son ergonomie s'harmonisent bien dans leur milieu de pratique.

Un pas de plus vers le projet pilote

Afin de fournir une assise légale au projet expérimental qui se déroulera au printemps 2008 dans la Capitale-Nationale, le bureau des affaires juridiques du DSQ a entrepris des travaux visant la prise d'un décret par le gouvernement, afin de préciser, d'une part, les conditions et les modalités de mise en œuvre de ce projet expérimental et, d'autre part, les objectifs poursuivis par le projet expérimental ainsi que les responsabilités que le ministre de la Santé et des Services sociaux entend confier à l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale et à la Régie de l'assurance maladie du Québec.

Les conditions de mise en œuvre que pourrait déterminer le gouvernement pourront être différentes de celles prévues à la Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives (2005, chapitre 32), connue sous le nom de projet de loi n° 83, et ce, de manière à fournir aux acteurs du projet la marge de manœuvre nécessaire pour pouvoir tester certaines modalités et réaliser des apprentissages particuliers, tout en respectant les principes de droit à la vie privée enchâssés dans la loi. Le gouvernement pourrait, à la suite de ce projet expérimental et s'il y a lieu, soumettre à l'Assemblée nationale des propositions de modifications législatives qui permettraient le déploiement harmonieux du Dossier de santé sur tout le territoire du Québec.

En attendant la prise de ce décret par le gouvernement, prévue vers le mois de mars 2008, tous les travaux de préparation de la région et des sites pilotes se poursuivent.



Les différents projets du DSQ en sont à l'étape des essais et des tests qui précèdent la mise en opération de l'outil.

Ainsi, en décembre 2007, les équipes de chacun des projets effectueront les premiers essais visant à mettre ensemble et à tester les différentes composantes de leur système. Ces essais d'assemblage représentent une étape importante dans la chaîne de validation des projets, puisqu'ils déterminent la fiabilité de chacun des projets qui composent le DSQ.

Par la suite, à l'hiver 2008, des essais intégrés sont prévus afin de vérifier, du début à la fin, toutes les fonctionnalités du DSQ, après avoir intégré chacun des projets. C'est à ce moment que les équipes seront en mesure d'ajuster les fonctionnalités de l'outil et de livrer un projet intégré et fonctionnel.

Cette étape sera suivie par les essais d'acceptation, qui consistent à tester le fonctionnement du DSQ par et avec quelques professionnels de la santé en vue d'une dernière validation avant de le déployer dans les différents milieux de soins du projet pilote.

Le projet d'expérimentation dans la Capitale-Nationale permettrait d'ajuster le Dossier de santé en fonction des réalités et des besoins identifiés sur le terrain, en contexte de soins, avant son déploiement graduel dans le reste du Québec.

En tout, plus d'une centaine d'intervenants issus de trois établissements, d'un groupe de médecine de famille, d'une clinique privée et de quelques pharmacies communautaires de la région de Québec sont appelés à participer à l'expérimentation. On pourrait notamment s'assurer du bon fonctionnement des infrastructures technologiques et de l'adaptation du visualiseur dans les différents milieux de pratique de soins. Le but est de favoriser l'appropriation du DSQ par les participants et de s'assurer du respect des normes de sécurité les plus élevées.

On prévoit qu'à la fin de l'été 2008, il serait possible de dresser un premier bilan du projet pilote et de profiter des apprentissages et de l'expérience accumulée.

Étape de sensibilisation

Des représentants du Bureau du DSQ ont récemment terminé une tournée de sensibilisation qui les a menés dans les 18 régions du Québec pour assurer une compréhension commune du Dossier de santé du Québec, de ses enjeux et de ses défis.

Le DSQ au nord du 55^e parallèle

La boucle est bouclée et l'étape de sensibilisation au Dossier de santé du Québec s'est terminée au cours de la semaine du 23 octobre dernier avec la tournée des régions nordiques.

Bien emmitoufflée et bien chaussée, l'équipe du DSQ a rencontré les décideurs régionaux des régions du Nord-du-Québec (Chibougamau), des Terres-Cries-de-la-Baie-James (Chisasibi) et du Nunavik (Kuujuaq) pour présenter le DSQ et échanger avec ces responsables. Premier constat : des équipes bien préparées, enthousiastes et désireuses de faire avancer les choses. Second constat : des réalités régionales particulières où les projets de télésanté prennent tout leur sens et où les bénéfices escomptés, notamment pour la continuité des services, sont très attendus. Les travaux de qualification ayant déjà débuté, les équipes poursuivent leur tâche et seront en mesure de déposer le résultat de leurs travaux dans les délais prévus.

Ainsi, plus de 500 décideurs régionaux, médecins, gestionnaires, directeurs, représentants de pharmaciens et d'infirmières, des équipes des ressources informationnelles et des technocentres régionaux ont été rencontrés. Premiers constats sur le Dossier de santé du Québec : de l'enthousiasme et de la prudence, des réalités régionales diversifiées et des enjeux différents, un besoin d'accompagnement et de soutien ainsi qu'une occasion favorable à saisir. Cette démarche a préparé le terrain pour que se succèdent les différentes étapes menant au déploiement du Dossier de santé dans les régions.

Dates à retenir

Décembre 2007
Essais d'assemblage

Janvier-mars 2008
Essais intégrés

Avril 2008
Essais d'acceptation

23 avril 2008
Expérimentation en milieu réel



Suivant de près la tournée de sensibilisation, les coordonnateurs de la mise en œuvre responsables des régions ont pour leur part rencontré les équipes de projet régionales qui assureront la pleine réalisation du DSQ sur leur territoire respectif. Ils ont mené des travaux d'analyse et d'évaluation du niveau de préparation des régions (étape de qualification). Qu'ont-ils donc mesuré? Le niveau d'informatisation des cliniques et la vétusté des systèmes en place, le niveau de sécurité des actifs informationnels ainsi que le degré de réceptivité de la population et des intervenants concernés.

C'est à partir des résultats des travaux d'évaluation que sera connu le calendrier de déploiement qui indiquera le programme des prochaines étapes de la mise en œuvre: planification, préparation, déploiement et opération.



Des comités actifs

Le Dossier de santé du Québec a développé une stratégie provinciale d'orientation, de soutien, de mobilisation et de promotion autour de différents comités qu'il a mis en place:

- Le Comité consultatif clinique est composé de représentants des utilisateurs des milieux cliniques (médecins, infirmières, pharmaciens, etc.), des ordres professionnels du domaine de la santé, des associations et fédérations des professionnels des milieux cliniques, des usagers du système de santé ainsi que des milieux d'enseignements cliniques. Son mandat consiste à donner des avis sur les grandes orientations des systèmes, sur les besoins d'affaires et d'information clinique et sur des questions d'intérêt tels que le cadre réglementaire, la gestion du consentement, la gestion du changement et la stratégie de réalisation.
- Le Réseau de soutien et de validation par les pairs (RSVP) a pour mission d'accélérer l'appropriation et l'intégration des technologies de l'information dans les processus de travail cliniques afin d'améliorer l'accès aux services de santé, la qualité et la productivité des services. Il fournit ainsi une structure visant à promouvoir le DSQ et à soutenir les cliniciens dans l'intégration et l'utilisation du Dossier de santé du Québec dans le milieu de pratique. Lancé en août dernier, il est actuellement com-

posé de 18 médecins omnipraticiens en provenance de chaque région du Québec et d'un spécialiste. Des démarches sont en cours afin de compléter le RSVP par la nomination de trois autres médecins spécialistes, de sept pharmaciens et de huit infirmières.

- Le Comité d'utilisateurs cliniques est composé de représentants des utilisateurs des milieux cliniques (médecins, infirmières, pharmaciens, etc.). Son mandat est de donner des avis sur les processus et les fonctionnalités des systèmes développés ayant des besoins d'information clinique communs et des clientèles communes.
- Le Comité d'utilisateurs clinico-administratifs regroupe des intervenants administratifs provenant de différents milieux de pratique clinique (archivistes médicales, secrétaires médicales, etc.). Le rôle de ce comité, lancé au début de novembre, est de valider les processus et les outils administratifs du DSQ.

Le Dossier de santé du Québec: une priorité gouvernementale

Lors d'une conférence de presse organisée en marge du Congrès e-Health 2007, tenu à Québec le 28 mai dernier, le ministre de la Santé et des Services sociaux avait insisté sur l'importance d'investir dans les nouvelles technologies de l'information en santé afin de faciliter l'accès aux examens et aux traitements. M. Couillard s'était dit convaincu qu'avec «l'informatisation de notre réseau de santé et de services sociaux, nous avons en main une des clés d'un système résolument moderne, plus efficace et mieux géré».

Le ministre a rappelé que le Dossier de santé du Québec était la pièce maîtresse de ce plan d'informatisation, ajoutant que «ce formidable outil, lorsqu'il sera mis à la disposition de la communauté médicale, fera gagner beaucoup de temps à tout le monde, avec pour résultat de meilleurs soins offerts à la population québécoise».



COLLOQUE-EXPOSITION DE L'AQESSS : une présence remarquée du DSQ !

Le vert et le bleu étaient à l'honneur au colloque-exposition sur la santé électronique organisé par l'AQESSS. L'événement a été l'occasion de rencontres et d'échanges enrichissants entre l'équipe du DSQ et les autres acteurs de l'informatisation de la santé au Québec. Voici les faits saillants.

La participation du Dossier de santé du Québec au colloque-exposition de l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux (AQESSS), « La s@nté électronique: plus sécuritaire, plus facile et des résultats cliniques améliorés », qui a eu lieu les 11 et 12 octobre dernier au Palais des congrès de Montréal, a été un franc succès. L'événement fut l'occasion de faire connaître le Dossier de santé du Québec aux congressistes et participants et de leur présenter l'état d'avancement des différentes étapes de la mise en œuvre régionale. Ce fut également l'occasion de rencontres entre les chargés de projet et les responsables régionaux et de discussions sur les étapes à venir.



PHOTO: DSQ
Pour une troisième année consécutive, le MSSS (DRI et DSQ), la SOGIQUE et la RAMQ étaient sous un même toit et ont présenté des stands sous le thème « L'Informatisation du réseau de la santé et des services sociaux ».

Les nombreuses personnes qui ont visité le stand du DSQ, affichant cette année le thème « Mise en œuvre du DSQ : on garde le cap! », ont pu en apprendre davantage sur les processus d'affaires, la gestion du changement, la



PHOTO: DSQ
« On a fait ce qu'on devait faire et on estendus là où on disait qu'on allait être il y a un an », a rappelé M. Boisvert, en insistant sur le fait qu'il fallait « garder le cap pour que nos réussites fassent boule de neige ».

mise en œuvre régionale et le projet pilote en préparation dans la région de la Capitale-Nationale. Les visiteurs — en grande partie des gestionnaires, des décideurs, des professionnels, des informaticiens et des fournisseurs — ont également pu échanger avec les exposants et membres de la direction du DSQ sur des questions liées au consentement, à la sécurité des systèmes et aux défis de réalisation.

Le colloque-exposition s'est clôturé par une conférence conjointe donnée par M. Maurice Boisvert, sous-ministre associé responsable du DSQ, et le Dr André Simard, directeur des projets du DSQ, qui ont parlé de l'amélioration des résultats cliniques et des stratégies de gestion du changement du Dossier de santé du Québec. Le moment fort de la plénière a été le dévoilement du visualiseur du DSQ. La démonstration a été faite par le Dr Guy Bisson, directeur clinique chez Bell Xwave, qui a présenté les catégories d'informations cliniques contenues dans le visualiseur ainsi que les différentes fonctionnalités de celui-ci.

L'événement de l'AQESSS a une fois de plus prouvé qu'il était un carrefour d'échanges incontournable pour les gestionnaires et professionnels du réseau qui travaillent ensemble et qui sont des acteurs de changements dans les projets informatiques du MSSS.



La RAMQ, partenaire du DSQ

Partenaire à part entière du Dossier de santé du Québec, la Régie de l'assurance maladie du Québec est heureuse de sa participation au dernier colloque de l'AQESSS et, plus particulièrement, de sa présence dans la section réservée au vaste projet de l'informatisation du réseau. Elle a notamment eu l'occasion d'informer les personnes qui se sont présentées à son stand de l'état des travaux des projets *Registre des usagers* et *Service québécois d'information sur les médicaments*. Cette présence a permis de recueillir de nombreux commentaires et certaines préoccupations des gens du réseau de la santé qui permettront de bonifier les produits qui seront déployés. L'expérience a grandement plu autant à la clientèle qu'aux personnes-ressources de la RAMQ.

Calendrier des événements de l'automne 2007

16 et 17 novembre

7^e Congrès annuel des pharmaciens
propriétaires du Québec – AQPP
Centre des congrès de Québec

26 et 27 novembre

La télésanté : un maillage de talents
au profit du patient
8^e Symposium sur la télésanté – RQT
Château Bonne-Entente, Québec

4 et 5 décembre

Dossiers de santé électroniques
et protection des renseignements personnels –
Insight Conferences
Hôtel Intercontinental, Montréal

TOUT SAVOIR EN 30 SECONDES

- Le DSQ et le DCI sont des outils complémentaires, mais le DSQ permet le partage des données cliniques pertinentes d'un même patient entre différents points de services à travers le Québec.
- Le décret sur les conditions de mise en œuvre du projet expérimental du Dossier de santé du Québec a pour objectif de fournir aux acteurs du projet la marge de manœuvre nécessaire pour pouvoir tester certaines modalités et réaliser des apprentissages particuliers.
- La tournée provinciale de sensibilisation est maintenant terminée et a permis de rencontrer et d'échanger avec plus de 500 décideurs dans chacune des 18 régions du Québec.
- Le colloque de l'AQESSS sur la santé électronique a été l'occasion de faire connaître le Dossier de santé du Québec aux congressistes et participants et de leur présenter l'état d'avancement des différentes étapes de la mise en œuvre régionale.

Pour vous abonner au *Dossier de santé.com*, faites-en la demande par courriel à l'adresse : abonnementbulletinDSQ@msss.gouv.qc.ca